

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Mont-Saint-Hilaire tenue à salle du Conseil, le **mardi 23 mai 2017 à 18 h 45**.

À laquelle sont présents :

Monsieur Jean-Pierre Brault, conseiller
Monsieur Joseph Côté, conseiller
Monsieur Sylvain Houle, conseiller
Monsieur Emile Grenon Gilbert, conseiller

Formant le quorum requis par la loi sous la présidence du maire suppléant, monsieur Emile Grenon Gilbert.

Sont également présents :

Monsieur Daniel Desroches, directeur général
Madame Anne-Marie Piérard, greffière

Sont absents :

Monsieur Yves Corriveau, maire
Madame Magalie Joncas, conseillère
Monsieur Frédéric Dionne, conseiller

ORDRE DU JOUR

1. Ordre du jour de la séance extraordinaire du 23 mai 2017.
2. Autorisation de transactions avec la Société de l'assurance automobile du Québec.
3. Autorisation au directeur général - Signature d'une transaction-quittance à intervenir avec la Ville de Mont-Saint-Hilaire.
4. Nomination d'un représentant de la Ville de Mont-Saint-Hilaire - Comité d'utilisation - Entente intermunicipale - Terrain synthétique.
5. Questions de l'assistance.
6. Levée de la séance.

...Monsieur le maire suppléant ouvre la séance.

...Dépôt du certificat de convocation.

2017-219

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 23 MAI 2017

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Sylvain Houle

APPUYÉ PAR : Monsieur Jean-Pierre Brault

et adoptée à l'unanimité :

Que l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire du 23 mai 2017 soit et est approuvé par ce conseil.

2017-220

**AUTORISATION - TRANSACTIONS AVEC LA SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE
AUTOMOBILE DU QUÉBEC**

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Sylvain Houle

APPUYÉ PAR : Monsieur Joseph Côté

et adoptée à l'unanimité :

Que messieurs Marc Bilodeau, Normand Blain et Martin Poirier, contremaîtres au Service des travaux publics, Alain Brodeur, chef de division au Service de sécurité incendie, Jean Clément, directeur du Service de sécurité incendie et Francis Leblanc, directeur du Service des travaux publics, soient et sont autorisés à représenter la Ville de Mont-Saint-Hilaire et à signer tout acte ou document concernant des transactions avec la Société de l'assurance automobile du Québec pour les véhicules de la Ville de Mont-Saint-Hilaire.

Que la présente résolution abroge toute résolution antérieure à ce sujet.

2017-221

**AUTORISATION AU DIRECTEUR GÉNÉRAL - SIGNATURE D'UNE TRANSACTION-
QUITTANCE**

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Sylvain Houle

APPUYÉ PAR : Monsieur Joseph Côté

et adoptée à l'unanimité :

Que ce conseil autorise monsieur Daniel Desroches, directeur général, à signer au nom de la Ville de Mont-Saint-Hilaire, la transaction-quittance à intervenir avec l'employé numéro 310008 ainsi que le paiement des sommes établies en vertu de ladite transaction-quittance, à même le surplus réservé " Engagements éventuels " (poste budgétaire 55-992-00-121) et qu'il y a des crédits disponibles, tel qu'en fait foi le certificat numéro 2017-11 émis par madame Sylvie Lapalme, directrice du Service des finances et trésorière, en date du 23 mai 2017.

2017-222

**NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT DE LA VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE -
COMITÉ D'UTILISATION - ENTENTE INTERMUNICIPALE - TERRAIN SYNTHÉTIQUE**

CONSIDÉRANT QU'une entente intermunicipale relative aux frais de financement d'un terrain synthétique situé à Beloeil est intervenue le 26 avril 2007 entre les villes de Beloeil, Mont-Saint-Hilaire, Otterburn Park, les municipalités de McMasterville, Saint-Mathieu-de-Beloeil et la Commission scolaire des Patriotes;

CONSIDÉRANT QUE, conformément à l'article 9 de ladite entente, un comité d'utilisation doit être formé d'un représentant de chaque partie;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de nommer de nouveaux représentants pour la Ville de Mont-Saint-Hilaire;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jean-Pierre Brault

APPUYÉ PAR : Monsieur Joseph Côté

et adoptée à l'unanimité :

Que ce conseil nomme monsieur Daniel Desroches, directeur général, à titre de représentant de la Ville de Mont-Saint-Hilaire, au comité d'utilisation prévu à ladite entente intermunicipale, et nomme monsieur Pierre Bergeron, directeur du Service du loisir et de la culture, à titre de représentant substitut.

QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

2017-223

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Sylvain Houle

APPUYÉ PAR : Monsieur Jean-Pierre Brault

et adoptée à l'unanimité :

Que la présente séance soit et est levée à 18 h 50.

Emile Grenon Gilbert, maire suppléant

**Anne-Marie Piérard, avocate
Greffière**